

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



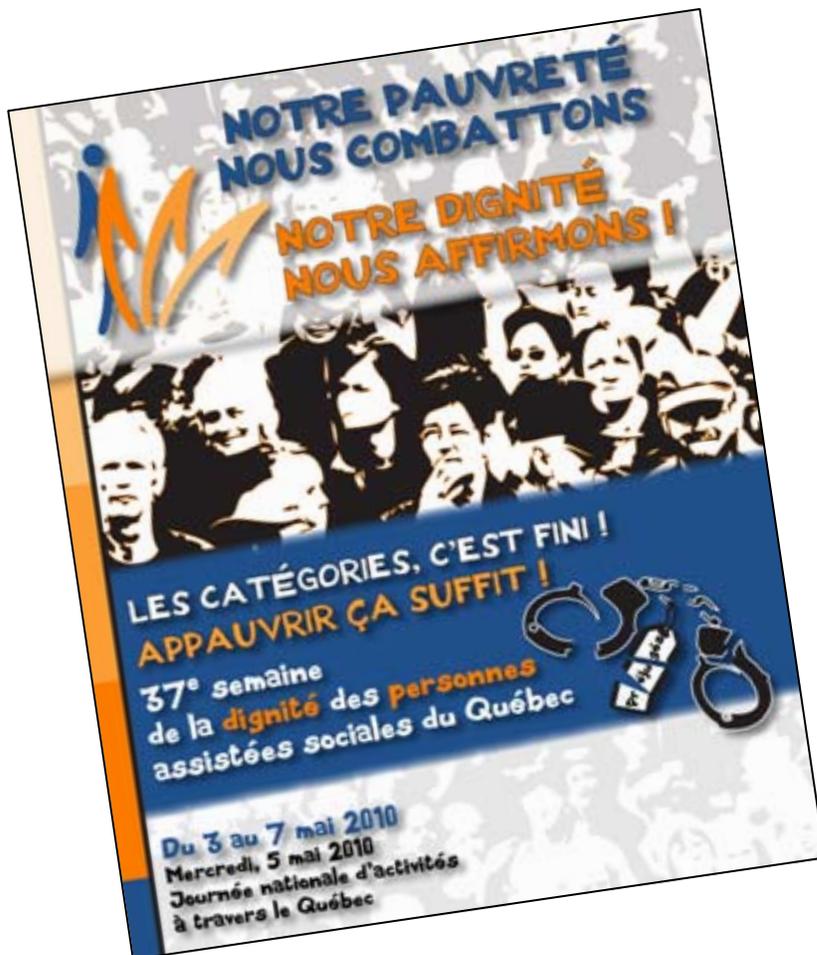
MAI 2010

L'ADDS-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

SEMAINE DE LA DIGNITÉ DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES 3 AU 7 MAI 2010

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'édition du mois passé. Dans l'article intitulé : « **BIG** » ou le salaire moyen, vous auriez dû lire : « **BIG** », ou le **salaire citoyen**.



Sommaire

La dignité Par Robert Foisy	P. 2
Lutte par-dessus lutte Par Robert Roussel	P. 3
Info-loi Par Christian Loupret	P. 4
Changer l'histoire pour toutes Par Marielle Bouchard	P. 5
Nouvelles militantes Par Élyse Groulx	P. 6
Le 1^{er} mai, en souvenir d'un massacre ! Par Joseph Dansereau	P. 7
Calendrier militant	P. 8



ADDS-QM
301, Carillon
Québec (Québec)
G1K 5B3

525-4983



FAX
529-9455

www.addsqm.org



addsqm@bellnet.ca



8h30
à
17h

Lundi au vendredi



LE 1^{ER} MAI, EN SOUVENIR D'UN MASSACRE !

Par Joseph Dansereau

Il est surprenant de découvrir, dans la recherche sur l'origine de cette fête des travailleurs et des travailleuses, célébrée dans de très nombreux pays, particulièrement en Europe, qu'elle soit devenue une fête chômée, payée plutôt récemment. En Amérique du Nord, le 1^{er} mai est célébré par des organisations syndicales et le mouvement communautaire, mais n'est ni chômé, ni payé. Nous comprendrons cette distinction lorsque dans le texte, un peu plus loin, nous aborderons la position d'une grande centrale syndicale aux États-Unis à l'égard de cette fête des travailleurs et des travailleuses.

À l'origine, la fête du 1^{er} mai prend source dans la fête du travail établie en France le 1^{er} janvier dès 1793. Mais c'est en Australie que les travailleurs décidèrent, en 1856, d'organiser une journée d'arrêt total du travail afin de manifester pour revendiquer la « journée de huit heures » (les journées de travail à l'époque étaient de 10 à 14 heures par jour). C'est le 1^{er} mai 1886 qui a été le plus significatif pour la revendication d'une journée de travail de huit heures.

Mais ce fut au cours de leur congrès de 1884 que les syndicats états-uniens se donnèrent deux ans pour imposer aux patrons une limitation de la journée de travail à huit heures. Ils choisirent de débiter leur action le 1^{er} mai parce que beaucoup d'entreprises états-uniens entamaient ce jour-là leur année comptable et que les contrats se terminaient ce jour-là.

C'est ainsi que le **1^{er} mai 1886**, la pression syndicale permet à environ 200 000 travailleurs et travailleuses d'obtenir la journée de huit heures. D'autres travailleurs et travailleuses, dont les patrons n'ont pas accepté cette revendication, entamèrent une grève générale. Ils étaient environ 340 000 dans tout le pays.

Il semble y avoir confusion encore sur l'histoire de l'agression violente contre des manifestantEs qui se dispersaient à la suite d'un rassemblement au Haymarket Square à Chicago où 180 policiers chargent la foule en nombre restreint à peu près équivalent aux policiers. Quelqu'un aurait jeté à cette occasion une bombe sur les policiers. Dans la bagarre qui s'est ensuivi, 7 policiers furent tués, des manifestantEs tuéEs et plusieurs blesséEs. Le **massacre de Haymarket Square** constitue le point culminant de la lutte pour la « journée de huit heures » aux États-Unis et un élément majeur de l'histoire de la Fête des travailleurs et des travailleuses du 1^{er} mai.

Cet événement, pour revendiquer le huit heures de travail par jour, s'est étiré dans le temps, et fut l'occasion aussi de d'autres violences à l'occasion du 1^{er} mai. Par exemple en 1891, la fusillade de Fourmies dans le nord de la France. La police tira sur des ouvriers et fit neuf morts. D'autres événements violents, toujours pour la journée de huit heures, ont eu lieu en France, la même année, entre autres avec l'échauffourée de Clichy. Ce n'est qu'en avril 1919 que, en France, le Sénat ratifie la journée de huit heures et fait du 1^{er} mai suivant une journée chômée.

Beaucoup d'autres informations seraient nécessaires pour comprendre clairement les origines de la fête du 1^{er} mai dans le monde. Ce qui distingue la fête du Travail en Amérique du Nord qui est fêté le 1^{er} lundi de septembre de celle du 1^{er} mai, c'est que les puissants syndicats nord-américains comme l'AFL-CIO n'ont pas voulu s'aligner sur les syndicats européens d'orientation socialiste en soulignant le 1^{er} mai par une commémoration internationale de tous ces ouvriers tués puisqu'ils ont revendiqué de meilleures conditions de vie.

Malgré tout, le 1^{er} mai demeure tout de même célébré par des événements festifs au Québec. En effet, on distingue la fête du Travail et la fête des travailleurs et des travailleuses (1^{er} mai). Cette dernière est vue comme une journée de la célébration de la classe ouvrière, alors que l'autre est considérée par plusieurs comme étant une tentative de récupération des luttes ouvrières. D'ailleurs, au Québec, l'augmentation du salaire minimum se fait généralement le 1^{er} mai. Bonne fête du 1^{er} mai !



LA DIGNITÉ

Par Robert Foisy

Bonjour le monde!

C'est votre humble serviteur Robert qui vous écrit. On m'a demandé d'écrire un texte sur la dignité... Pour moi, ça veut dire bien des choses! Mais pour votre humble serviteur, ça veut dire le respect de soi-même. Car vous savez, quand on est au bien-être social, on est un numéro. Quand on va au bureau de l'aide sociale, encore il faut prendre un numéro pour que la personne nous appelle. À l'assurance maladie, encore un numéro. Pourquoi que je serais tout bonnement Robert Foisy. Ça va dans le sens du mot dignité (dans le Petit Robert ils disent : « *Respect de soi, amour-propre, fierté, honneur* »). Le principe de la dignité de la personne humaine: selon lequel un être humain doit être traité comme une fin, c'est loin de ce que les gouvernements font et nous traitent seulement comme un numéro. On se croirait en temps guerre de 39-45, avec la régime nazi : seulement un numéro! Et c'est à nous de dire ça au peuple, de se prendre en main et de dire haut et fort ce que nous voulons être : une personne normale, un être humain et dire que je m'appelle Robert Foisy. Car quand on vient au monde, ils nous donnent un nom pas un numéro.

Moi, Robert (J'ai dit)

DU 3 AU 7 MAI, C'EST LA SEMAINE DE LA DIGNITÉ DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES !

Lundi le 3 mai :

Formation sur le thème de la Semaine
au 301, rue Carillon de 9h30 à 14h30

Mercredi le 5 mai :

Rendez-vous au cimetière du Ministère (425, rue Saint-Amable)
pour la funeste cérémonie des catégories à 11h00 !!!
Des transports sont organisés et cette action sera suivie d'un dîner,
appelez-nous pour des détails !!!

Pour infos : R♀SE du Nord au 622-2620 ou ADDS-QM au 525-4983



LUTTE PAR-DESSUS LUTTE

Par Robert Roussel

Déjà un an je suis à l'ADDS. Eh! Ça va vite! Déjà un an parmi cette belle famille! La première rencontre était avec le stagiaire Camil qui m'a reçu, suivi d'Élyse, de Jonathan et de Christian.

C'est drôle, je ne me souviens pas qui j'ai vu la première fois parmi les militantEs. Mais j'ai été bien reçu. Au départ, je me suis dit que Annick Dumont et Jean-Yves Desgagnés m'ont dit que ça allait me permettre de briser mon isolement, de connaître des gens qui vivent des choses un peu semblables à moi, qui sont sur l'aide sociale et de connaître du nouveau monde.

Alors, j'ai commencé à m'impliquer dans tous les comités, sauf le comité organisateur. J'ai exploré avec dignité les facettes de ces comités. J'ai assisté à ma première manif, celle du 1^{er} mai. Wow! Quelle parade! Quelques temps avant ou après, durant la Semaine de la dignité, nous avons fait une tournée des députés, avec une belle équipe de militantes d'une autre famille, celle de R♀SE du Nord, qui a un très beau lien avec l'ADDS.

Après ça, vers le mois de juin, j'ai fait la rencontre de nouvelles personnes. Encore une autre famille, celle du Front commun des personnes assistées sociales. Ça fait du monde à retenir dans les rencontres que l'ADDS fréquente (Front commun des personnes assistées sociales, R♀SE du Nord, CLAP, Collectif pour un Québec sans pauvreté, RÉPAC etc...). Même après un an je suis mêlé encore. Après la rencontre de juin 2009 du Front commun a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'ADDS. Très belle journée enrichissante. À ma grande surprise, j'ai été élu comme membre du C.O. Un moment donné, pour des raisons de santé, Robert Foisy m'a demandé de le remplacer dans le comité lutte du Front commun. Et j'ai accepté.

Dans quelle lutte je me suis embarqué??? Une lutte pour l'abolition des catégories à l'aide sociale. Wow! Une belle lutte... Alors, en octobre, j'ai décidé de me présenter pour la première fois, le 18 novembre, pour une remise d'une pétition sur l'abolition des catégories à l'aide sociale avec le Front commun. Cette lutte est menée depuis plusieurs années. Alors le 18 novembre, tout excité pour faire ma première conférence de presse à vie...Wow! J'aime les médias! Mais déception et soulagement (ouf!!!), il n'y a pas eu de médias. Une autre fois peut-être!

Maintenant, je vais vous partager avec vous une lutte un peu personnelle. En janvier dernier, mon médecin ne m'a pas permis de prendre 6 mois de congé de maladie. Alors pour remédier à la situation j'ai fait la demande de révision de congé de maladie pour une période indéterminée. J'ai fait une redemande de révision. Et, à ma grande surprise, dans le courrier du 22 avril, un jeudi, on m'a accepté comme contraintes sévères à l'emploi. Youpi!!!!

Je conclus sur ce point : durant les années j'ai bûché pour me sortir du stress, de l'angoisses, de l'anxiété. J'ai réussi! Je sais qu'il y en a qui aime ça lutter à l'ADDS pour leur situation ou bien pour la cause. On lutte pour l'abolition des catégories à l'aide sociale. Je suis convaincu qu'on va la gagner, cette lutte. Moi, je me suis battu corps et âme pour avoir la contrainte sévère, et j'ai gagné! En tout cas, je souhaite partager ma lutte à tout le monde et peut-être aller prendre un bon repas pour fêter ma victoire et la vôtre!

DÉLAI DE TRAITEMENT DES DEMANDES DE RÉVISION

INFO-LOI



Par
Christian
Loupret

Bonjour, voici un extrait d'une lettre que nous allons envoyer cette semaine à la Protectrice du citoyen Madame Raymonde St-Germain.

Nous avons porté à l'attention du Ministre de l'Emploi et de la solidarité sociale, à deux reprises depuis avril 2009, qu'il est inacceptable que les délais de traitement des demandes de révision ne respectent pas les délais prévus à la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles.

Dans la ville de Québec, les délais de traitement sont presque de 6 (six) mois alors qu'il est spécifiquement indiqué dans la loi qu'ils doivent être de 30 jours. D'ailleurs, à cet effet, Monsieur Claude Martin, directeur du bureau de révision de la Capitale-Nationale, m'informait la semaine dernière que les délais pour une révision selon leurs statistiques sont de 62 jours (toutes révisions confondues).

Le législateur a indiqué un délai de 30 jours pour une révision, car il est conscient que tous les problèmes concernant l'aide sociale doivent être traités avec diligence, soit notamment les demandes concernant des refus d'aide sociale, de besoins spéciaux ou de réclamations.

N'ayant eu à ce jour aucune réponse satisfaisante des responsables du Ministère et surtout comprenant qu'il n'y a aucune volonté d'améliorer la situation, nous vous demandons aujourd'hui, d'intervenir auprès du ministre responsable, afin que les délais pour le traitement des demandes de révision soient conformes à la loi, c'est-à-dire traitées dans les trente jours.

Le système s'embourbe de lui-même

À maintes reprises les personnes qui font des demandes d'aide sociale voient leur demande refusée parce qu'il manque des documents à leurs dossiers. Habituellement, c'est parce qu'ils n'ont pas eu le temps de les produire. Ils doivent alors faire une nouvelle demande et encore fournir tous les documents déjà produits peu de temps avant. C'est une vraie aberration. Et ce n'est pas tout. Ils doivent faire une demande de révision pour la première demande refusée.

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES!

Xinia Zamora-Hidalgo (1)
Reine Bégin (2)
Lucie Gignac (3)
Annie Pouliot (3)
Claude Garneau (5)
Louisette Lessard (24)
Ghislaine Auclair (10)
Claude Lefebvre (16)
Jean-Jacques Laliberté (17)



Jean-Marie Dubois (21)
Alain Fortin (21)
Jacinthe Blais (21)
Marcel Lessard (24)
Jean Duval (25)
Benoit Woo (26)
Micheline Bélisle (29)
Steven Ouellet (31)



CHANGER L'HISTOIRE POUR TOUTES

Par Marielle Bouchard

Dans beaucoup de changements sociaux et des révolutions, au cours de l'histoire, les droits ont d'abord été acquis pour les hommes. Le droit de gagner un revenu, de voter pour ses dirigeants, de léguer son nom à ses enfants, d'avoir le statut de « personne », de participer activement à la société, de sortir du ghetto. Il faut lutter plus fort et plus longtemps pour faire reconnaître un droit à la femme. Et je parle au présent volontairement.

Quelle espèce d'égalité avons-nous atteint dans un monde dans lequel une femme qui se sépare de son mari n'a droit à aucun bien (droit qui peut sembler évident) ?

C'est pourtant le cas, en 2010, au Canada, pour les femmes autochtones.

Être femme et autochtone est une double fragilité sociale, qu'on soit en Australie, en Chine ou au Québec. Cela entraîne des injustices scandaleuses et immorales, à la grandeur du globe. Le premier paragraphe de cette page pourrait aussi bien se lire avec le mot « autochtone » au lieu de « femme ».

Femmes autochtones, nous ne savons que peu de choses de vous. Notre ignorance contribue à maintenir la situation. Certains auraient-ils avantage à nous maintenir peu informés de vous ?

Alors, lecteurs et lectrices, je vous entends d'ici serrer le point et vous demander comment agir pour changer les choses. Et bien, pourrions-nous appliquer nous-même ce que nous demandons aux autres face à l'aide sociale, soit:

- dépasser les préjugés et tenter de vraiment s'informer;
- se solidariser dans la lutte et appuyer leurs revendications?

TANT QUE TOUTES LES FEMMES NE SERONT PAS LIBRES, NOUS SERONS EN MARCHÉ !

Marche mondiale des femmes

Marcher ! C'est justement ce que feront les femmes de la maison communautaire Missinak dès le 4 mai, de Wendake à Ottawa! Elles porteront 7 revendications claires qui ne sont pas incluses dans la déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones que le Canada s'est engagé à signer. (Pour plus d'information voir « Marche Amun » sur facebook ou communiquer avec la maison communautaire Missinak)

Marcher, c'est comme ça encore que nous porterons la « revendication des femmes autochtones » lors de la Marche mondiale des femmes, plus particulièrement le 16 octobre. Nous sommes toutes et tous invitéEs à se solidariser autour des revendications de la Marche mondiale des femmes, lors du rassemblement du 17 octobre prochain... et au quotidien.



NOUVELLES MILITANTES

Par Élyse Groulx



MilitantEs de l'ADDS à la manifestation, à Montréal

Manifestation contre la privatisation et la hausse des tarifs

Le 1er avril dernier, une dizaine de militantEs de l'ADDS sont embarquéEs dans l'autobus du RÉPAC pour aller manifester contre la hausse des tarifs et contre la privatisation. Entre 10 000 et 20 000 personnes étaient présentes, de tous les coins du Québec.

Cabane à sucre

Les militantEs de l'ADDS sont alléEs se sucrer le bec à la cabane à sucre le 8 avril passé, avec ses alliéEs de R♀SE du Nord et de l'ADDS Rive-Sud. La quarantaine de personnes présentes se sont rendues en Beauce, chez Napert pour aller manger les grands classiques de la cabane à sucre. Nous avons conclu le tout avec de la tîre. Hummm...



MilitantEs de l'ADDS et de R♀SE du Nord, à la cabane à sucre



MilitantEs de l'ADDS et de R♀SE du Nord, à la formation

Mon droit à l'aide sociale

5 militantEs de l'ADDS ont participé à la formation « Mon droit à l'aide sociale », donnée sur 2 jours, en compagnie des militantes de R♀SE du Nord. Le 14 avril, l'ADDS s'est rendue dans les locaux de R♀SE du Nord et le 22 avril, l'ADDS a accueilli R♀SE du Nord au 301 Carillon.

Formation sur la gauche et la droite

Le Regroupement en éducation populaire et en action communautaire des régions Québec et Chaudières-Appalaches (RÉPAC 03-12) est venu dans les locaux de l'ADDS pour donner une formation de leur trousse politique de base. Ensemble, nous avons identifié les différences entre la gauche et la droite politique.



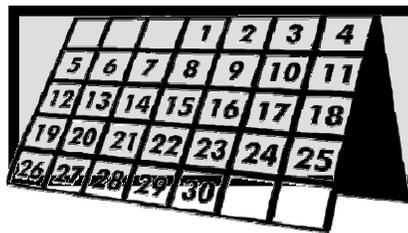
MilitantEs lors de la formation

Formation sur la justice sociale

Le 19 avril, quelques militantEs de l'ADDS, en compagnie de militantEs de d'autres groupes, ont participé à une formation donnée par le carrefour de participation, ressourcement et participation. Les personnes présentes ont réfléchi et discuté de la justice sociale et des préjugés.

Comité lutte pour la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales

Le 28 avril, plusieurs militantEs du comité lutte de l'ADDS se sont renduEs à R♀SE du Nord pour préparer l'action de la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales du Québec. C'est donc un rendez-vous, au 425 rue St-Amable, le 5 mai dès 11H, pour affirmer la dignité des personnes assistées sociales.



CALENDRIER

Mai 2010

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1 Carnaval de crise 11H: Parvis de l'Église St-Roch
2	3 Formation sur les préjugés	4	5 Action : le cimetière du Ministère	6	7	8
SEMAINE DE LA DIGNITÉ DES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES						
9	10 9H30 Comité organisateur	11 9H30 Comité accueil, recrutement et communication	12	L'ADDS SERA FERMÉE, NOUS SOMMES EN FORMATION		15
16	17 9H30 Coordination 13H30 Comité loi	18	19	20 9H30 Comité finance	21	22
23	24 Journée de patriotes	25	26	27	28 Comité femmes du FCPASQ	29 St-Sauveur en fleurs
30 AGA FFQ	31					

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **525-4983**.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **525-4983**.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passez nous voir !*